

CONSEIL DE QUARTIER JACOB

MERCREDI 6 MAI 2015 – 19 H 00

Présents :

- Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AÏDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté

- Conseillers de quartiers :

M. Claude BERNARDI

Mme Catherine CHAMBILLE-ANDOUARD

Mme Sophie GIRARDOT

Mme Farida HEZON

Mme Véronique JOURDAIN

M. Romuald LAMBERT

Mme Catherine MASSOUDI

Mme Mélissa MAIDOU

M. David PEDRA

M. Pierre RENAULT

Mme Véronique ROY

Mme Charlotte SEUTIN

Mme Emilie TAURELLE

Mme Isabelle TOM-A-KIEN ARENA

Mme Fatima ZAROTTI

- Membres de l'administration municipale :

M. Xavier PIERRET, Directeur général des services

M. Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie citoyenne et loisirs

Mme Céline NOALLY, responsable du service Vie citoyenne,

M. Joseph SALAMON, Directeur général adjoint en charge du pôle Aménagement urbain et développement local

M. Jean-David CADET, Directeur en charge de la Qualité et du dialogue urbain

M. Jean-François BAGOT, Directeur en charge de l'Urbanisme opérationnel

Mme Sandrine LACAZE, Directrice en charge de la Stratégie urbaine

Mme Elise Mathieu, responsable du service Planification et Observatoire urbains

Ordre du jour

1. Election du président du conseil de quartier
2. Présentation du PLU et travail en ateliers sur le PADD
3. La fête des quartiers
4. Nomination d'un référent accessibilité

En introduction à cette séance, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier et les remercie de leur implication. Il souligne que les conseils de quartier vont pouvoir effectuer un travail dynamique dans l'intérêt des Livryens et qu'ils sont l'illustration d'un élan de démocratie participative. C'est pour cette raison symbolique qu'il a choisi de réunir les premiers conseils dans l'enceinte de l'Hôtel de ville.

Chaque membre se présente et M. le Maire présente les élus ainsi que les membres de l'administration qui l'accompagnent.

1. Election du président

M le Maire explique le rôle du président : celui-ci sera l'interlocuteur privilégié des élus et de l'administration ; il sera chargé de coordonner les demandes du conseil et bien entendu secondé dans ses tâches par tous les autres candidats.

M. Aïdoudi demande qui souhaite se présenter.

2 conseillers se portent candidats : Mme Massoudi et Mme Zarotti Brugeat.

Après avoir procédé au vote, Mme Massoudi est élue par 7 voix contre 6.

2. Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et travail en atelier

M. Salamon explique les motifs qui ont conduit la ville à réviser le Plan local d'urbanisme avant la constitution de la métropole du Grand Paris. Le nouveau PLU déterminera les orientations de développement choisies par la ville de Livry-Gargan. Il définira une stratégie urbaine avant le transfert de compétence à la métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016.

Il présente ensuite les 4 axes de réflexion du PADD :

- 1° *Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan,*
- 2° *Préserver et valoriser le cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental,*
- 3° *Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales,*
- 4° *Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement économique et commercial équilibré, diversifié et de qualité,*

Les membres du conseil sont ensuite répartis en deux groupes, chacun devant travailler sur 2 axes.

M le Maire remercie les groupes pour leur travail. Il remarque que chaque conseil a une vision différente, propre à son quartier mais que l'on retrouve des thèmes communs, notamment la culture, la jeunesse et la santé, domaines dans lesquels les attentes des livryens sont fortes et réelles.

Sur ce dernier point, il explique qu'une table ronde s'est tenue avec des professionnels de la santé qui ont, eux aussi, mis l'accent sur le problème du renouvellement des médecins partant à la retraite.

Concernant les commerces, la difficulté réside dans la cohésion entre action publique et action privée. Les transformations doivent être accompagnées. La ville veut être acteur dans cette démarche et a défini des zones de préemption commerciale.

Le stationnement et la circulation qui ont été évoqués seront à l'ordre du jour des prochains conseils de septembre.

Les espaces verts constituent une caractéristique de Livry-Gargan. Il est nécessaire d'assurer une liaison entre ces espaces (les coteaux, le parc Georges Pompidou) afin de les mettre en valeur.

Enfin, il faut bien intégrer que la transition énergétique fait aussi partie du PLU : comment on construit l'habitat collectif de demain pour que les coûts des fluides ne soient pas trop élevés pour les propriétaires.

(La synthèse des travaux menés en ateliers a été réalisée sous forme de livrets annexés au présent compte-rendu.)

3. Fête des quartiers

M. le Maire explique qu'il a souhaité instaurer la fête des quartiers pour que les habitants se réunissent et leur donner l'opportunité de mieux se connaître. L'objectif de cette manifestation est de construire du lien, de partager dans un contexte festif.

Salem Aïdoudi précise que ce sera l'occasion pour les membres du conseil de quartier de se présenter aux habitants et d'avoir un échange avec eux concernant leur rôle.

Il expose le déroulement de la fête : une animation itinérante sur les 5 quartiers ainsi que 2 stands de jeux sur chaque quartier sont offerts par la ville. Seules des boissons non alcoolisées seront distribuées. M. Aïdoudi invite les conseillers à faire remonter leurs idées au service de la Vie citoyenne pour enrichir le déroulement de la fête.

Il remet aux membres du conseil des flyers à distribuer dans le quartier.

4. Nomination d'un référent accessibilité

M le Maire explique que la ville a créé une Commission communale d'accessibilité qui réunit des élus, des associations et des services de la ville. Le rôle du référent sera de faire remonter les difficultés particulières au quartier. Il pourra travailler en collaboration avec les commerçants.

Mme Mélissa MAIDOU se porte volontaire pour assurer cette mission.

Aucune autre question n'est posée par les membres du Conseil de quartier.

M. le Maire remercie chacun des participants.

Levée de la séance à 22 h 00.

Copie du présent compte-rendu sera transmise à chacun des membres et invités sus désignés du conseil de quartier Jacob